



PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mercredi 19 mai 2021 à 19 h

Via visioconférence

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Personnel de l'école

Amélie Boutin, personnel du service de garde

Stéphanie Comitini, enseignante

Manon Giroux, enseignante

Véronique Jolicoeur, personnel de soutien

Parents :

Véronique Genest, parent

Mélissa Vigneault, parent

Paméla Dann, parent

Caroline Delarosbil, parent

ÉTAIENT ABSENTS:

Frédéric Gascon, parent

Marie-France Yelle, professionnelle

1. Ouverture de la séance (CE 20/21-019)

1.1 Présences et quorum

Madame Véronique Genest constate qu'il y a quorum et ouvre l'assemblée. Il est 19 h 08.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

Madame Mélissa Vigneault propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

2. Procès-verbal de la séance ordinaire du 31/03/2021 (CE 20/21-020)

2.1 Adoption du procès-verbal du 31/03/2021

Madame Stéphanie Comitini propose d'adopter le procès-verbal du 14/10/2021 tel que présenté.

2.2 Suivi au procès-verbal de la séance du 31/03/2021

Aucun suivi nécessaire.

3. Reddition de compte Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation

Madame Lucie Mathieu mentionne que Madame Marie-France Yelle est responsable de ce dossier. Tous les événements et interventions sont inscrits dans la plateforme SPI par les différents intervenants afin que nous puissions faire le suivi d'une année à une autre. Madame Lucie Mathieu propose que le plan de lutte soit reconduit tel qu'il a été élaboré en 2020-2021. La prévention est toujours de mise et les visites de la policière éducatrice dans les groupes du troisième cycle sont toujours aussi pertinentes.

4. Adoption du budget initial 2021-2022

(CE 20/21-021)

Madame Lucie Mathieu donne les informations en lien avec le budget initial. Elle explique le document et répond aux questions. Certaines sommes sont non dépensées (exemple sorties éducatives) puisque le contexte COVID nous l'a imposé. Le budget est le résumé des mesures reçues par le MEES. Le budget est adopté tel que présenté par Madame Mélissa Vigneault.

5. Adoption des règles de transférabilité 2021-2022

(CE 20/21-022)

Madame Lucie Mathieu explique que l'adoption des règles de transférabilité permet à la direction de transférer les sommes restantes dans le budget. Madame Stéphanie Comitini en fait l'adoption.

6. Encadrement des frais exigés aux parents (FGJ-08)

(CE 20/21-023)

Madame Lucie Mathieu explique que l'encadrement peut être le même puisqu'il répond aux exigences du MEES. Madame Pamela Dann propose l'adoption de l'encadrement tel que présenté.

7. Cadre du service des dîneurs et du service de garde

(CE 20/21-024)

Madame Amélie Boutin explique que le service de garde apprécierait que les paiements soient faits par mois et non deux fois par année. Cela aiderait beaucoup pour la facturation et diminuerait le risque d'erreurs. Madame Lucie Mathieu spécifie que la facturation mensuelle nous permettra de ne pas avoir à rembourser les parents si des changements arrivent en cours d'année. Le service doit s'autofinancer. Les ratios d'élèves ont changé parce que la <<COVID>> le demandait.

Frais pour le premier enfant de la famille : 300\$

Frais pour le deuxième enfant : 140\$

Frais pour les autres : 0\$

Le montant reste donc le même par famille : 440\$.

Le service HOP HOP est apprécié des parents et nous souhaitons que nous poursuivions ainsi pour l'an prochain. Ce service restera facultatif et l'information sera intégrée dans le document de présentation du cadre. De plus, une note sera ajoutée pour l'envoi de courriels confirmant les absences, les retards, les dîneurs à la maison ou les départs hâtifs des élèves, entre autres. Toutes les communications doivent se faire par le courriel du service de garde : sdg.fb@cssmi.qc.ca Ainsi, tous les intervenants sont au courant des allers et venues des élèves.

Madame Amélie Boutin adopte le cadre des dîneurs et du service de garde selon les changements proposés.

8. Nouvelles de l'école

8.1 Nouvelles de la direction

Madame Lucie Mathieu mentionne que le projet de l'aménagement de la cour d'école se poursuivra à partir du 22 juin.

Pour le nouveau carrefour d'apprentissage à la bibliothèque, le projet est en cours. Les peintres viendront à la fin du mois de juin. Tous les livres ont été mis dans des boîtes et nous sommes supervisés par Madame Marjolaine Séguin du Centre de service Scolaire. La majorité du mobilier est arrivée.

Il y aura deux journées de grève les 26 et 27 juin par le syndicat du personnel de soutien. Des nouvelles sont à venir pour les modalités. Les élèves devront rester à la maison.

Il y avait trois groupes fermés pour la COVID, mais il n'y a pas eu de dommages collatéraux. Présentement, la situation est sous contrôle.

8.2 Nouvelles des professionnels

Madame Manon Giroux, au nom des professionnels de l'école, nomme que l'école accueille présentement deux stagiaires en éducation spécialisée qui ont animé ou animeront des ateliers dans les groupes de 2^e, 3^e, 4^e et 6^e année, sous la supervision de Mme Marie-France Yelle et Mme Michelle Melançon. La policière éducatrice est venue animer, au cours des deux dernières semaines, un atelier sur la cyberintimidation dans les groupes de 5^e année. Mme Marie-France Yelle a rendu visite aux élèves de 4^e année afin de leur parler de la cybersécurité et Mme Amélie Boutin anime des ateliers d'habiletés sociales auprès des groupes du préscolaire.

Le projet douance tire à sa fin. De beaux projets en sont ressortis et le projet devrait se poursuivre l'an prochain.

Pour les nouveaux élèves du préscolaire, nous avons un partenariat avec les CPE. Madame Marie-France et M. Dominique Cazin sont allés visiter des futurs élèves afin de mieux comprendre les enfants et ainsi, mettre en place tout ce qui est nécessaire pour répondre à leurs besoins. Nous aurons le service en ergothérapie pour l'an prochain. Nous avons de beaux défis. Les enseignants du préscolaire, en collaboration avec les professionnels et la direction, ont travaillé pour l'élaboration de groupes homogènes pour 2021-2022.

8.3 Nouvelles des enseignants

Mme Manon Giroux donne des informations sur le contenu des dernières journées de l'année 2020-2021. Monsieur Cornet nous rendra visite. <<Déchets-d'œuvres>> est le titre d'un spectacle qui sera présenté aux élèves. Une activité de zumba aura lieu sur la cour (trois regroupements seront faits pour limiter le nombre de personnes qui se déplacent).

Nous avons maintenant quatre chariots de Chromebook pour l'apprentissage du numérique et ...

Nous avons deux tables à pique-nique dans le sous-bois pour un endroit zen.

Il y aura trois événements distincts pour la fête des finissants (un groupe à la fois).

Le service d'aide pédagogique se poursuit ainsi que le service de francisation.

Un sondage a été envoyé aux parents pour l'élaboration de la classe multiâge 1^{re}-2^e année et un autre pour l'élaboration de la classe multi-projets 5^e-6^e. Des informations ont été soumises et les parents doivent répondre pour le 28 mai. Nous désirons connaître s'ils préfèrent une classe multi ou une classe régulière pour leur enfant. L'équipe des intervenants de l'école procédera à la formation des groupes selon les besoins de chacun et des critères de sélection préétablis.

8.4 Nouvelles du service de garde

Mme Amélie Boutin nous informe que nous avons 185 inscriptions au service de garde pour l'année prochaine. Il y a 236 élèves pour le service des dîneurs, 32 élèves sporadiques et 17 élèves pour les journées pédagogiques. Nous étions sensiblement au même nombre, à la même date, l'an passé.

Madame Anna-Maria Cacchione, une éducatrice, a réussi à avoir une animation gratuite de danse HIP HOP pour tous. Une danseuse de la compétition RÉVOLUTION viendra animer pour nos groupes.

Coup de cœur pour les nouvelles tables du côté boisé.

8.5 Nouvelles du Comité de parents

Monsieur Frédéric Gascon est absent. Madame Véronique Genest a reçu les informations de sa part et nous informe. Le CSSMI voulait augmenter les frais du service de garde et ils n'ont pas parlé de ce sujet au Comité de parents. Une mise en demeure a été envoyée et le statu quo est de mise pour l'an prochain.

9. Sorties à approuver

(CE 20/21-025)

Il y aura une sortie à Maeva Surf et une promenade à la montagne Alfred Kelly pour les groupes de 6^e année. Madame Véronique Genest adopte les sorties telles que présentées.

10. Point sur la COVID

Le point a été traité plus tôt dans la soirée au point 8.1.

11. Question du public

Aucun public.

12. Varia

Aucun varia.

Clôture de la séance

Il est 20 h 57.

Signature de la présidente : _____

Signature de la direction : _____